

Parenthèse Itinérante

en France et au Sénégal

FICHE DE PRÉSENTATION

Nom de la structure :	Parenthèse Itinérante
Personne à contacter :	Christophe BAQUET, Chef de Service
Adresse postale :	181, Rue du Maréchal JOFFRE – Espace BEAUFORT – Bat E 56702 HENNEBONT Cedex
Adresse Mail :	contact.lva.parentheseitinerante@lespep56.com
Téléphones :	Bureau : 02 97 33 51 06 Siège social des PEP 56, association gestionnaire : 02 97 42 61 78
Site Internet	http://lespep56.lespep.org
Projet de la structure :	Séjours de rupture avec une progression par étapes : (Navigation + Sénégal (humanitaire) + Remobilisation sur le projet individuel)
Finalité, objectifs :	Distanciation, valorisation dans l'action, reconstruction.
Supports éducatifs utilisés :	Séjour de rupture en France et au Sénégal, Navigation sur vieux gréement en Bretagne, Chantiers "Aide au Développement Local" + raid sportif + Immersion en famille, au Sénégal, puis lieu de vie en France au retour pour remobilisation sur le projet individuel. (cf. procédure de séjour)
Types de séjours :	Itinérant puis fixe
Durée :	5 mois minimums : possibilité d'adaptations / prolongations « sur mesure »
Fréquence :	2 par an : 1 séjour Printemps de Mars à Aout et 1 séjour Automne de Septembre à Février
Destinations :	Côtes de Bretagne- Sénégal – Pôle de Lorient (56).
Nombre de participants :	7 jeunes + équipe éducative
Procédure de séjour et positionnement éducatif : « avant, pendant, après »	Avant : <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Pré Admissions</u> : candidature sur dossier avec adhésion du jeune obligatoire, pour une construction du projet sur volontariat.▪ <u>Admission</u> : sur dossier complet après validation de l'équipe d'admission + 1 entretien avec le jeune et les représentants légaux. Pendant : Rupture en 3 phases : <ul style="list-style-type: none">▪ 5 semaines sur un vieux gréement, sur les côtes et îles bretonnes pour récupération de matériel scolaire.▪ 10 semaines au Sénégal avec acclimatation, chantier humanitaire, puis vie en famille africaine, Raid Nature Sportif, Bilan individuel▪ 7 semaines de remobilisation en Bretagne en insertion scolaire et professionnelle. Après : Suivi par le biais des organismes placeurs, contacts maintenus avec les jeunes

<p>Démarche d'accompagnement :</p> <p>Statut administratif, date de création :</p> <p>Autorisations :</p>	<p>Pédagogie construite notamment en s'appuyant sur un cadre contraignant et une forte présence éducative : « <i>Dans le vivre et le faire avec.</i> »</p> <p>Service des PEP 56, association loi 1901, créé en 1998</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Autorisation C.R.O.S.M.S. en tant que "Structure à Caractère Expérimental" (2008) ▪ Autorisation de fonctionnement (Conseil Général 56 : 1998, puis 2008, puis 2013) ▪ Autorisation de Fonctionnement "Lieu de Vie et d'Accueil" (Conseil Départemental 56 : 1^{er} juillet 2015) ▪ Habilitation A.S.E. (convention d'objectifs et de moyens) par la D.G.I.S.S. 56 (2009) ▪ Autorisation création association au Sénégal (Ministère de l'intérieur- Septembre 2005) ▪ Convention avec la D.E.S.P.S. au Sénégal (Ministère de la Justice - Juin 2005) ▪ *D.R.A.S.S. Bretagne
<p>Public accueilli :</p> <p>Sexe :</p> <p>Types de problématiques :</p>	<p>14 – 18 ans et possibilité pour les jeunes majeurs jusqu'à 20 ans révolus si financement.</p> <p>Mixte</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Troubles du comportement ✓ En situation d'impasse, de démobilitation, de mise en danger ✓ Passages à l'acte, délinquance.
<p>Composition de l'équipe (Statuts, rôle...):</p>	<p>EN FRANCE : * 1 chef de service * 1 psychologue (vacations) * 1 responsable éducatif * 3 éducateurs et 3 éducatrices * 1 secrétaire + appui de la structure du siège PEP 56 (comptabilité, communication...) * Equipage marin mise à disposition (navigation à temps partiel)</p> <p>AU SENEGAL : * 1 Permanent Français au Sénégal * 9 accompagnateurs éducatifs (prestation)</p>
<p>Adhésion à une fédération, un réseau :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réseau P.E.P. – Départemental / Régional / National ▪ * Réseau O.S.E.R.: collectif national associatif (Organisation de Séjours Éducatifs dits de Rupture)
<p>Partenariats :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Institutions (France– Sénégal) ▪ Ecoles (France – Sénégal) ▪ Associations locales, de parents d'élèves (Sénégal) ▪ Communauté Rurale de Notto (Sénégal) ▪ D.E.S.P.S. (Ministère de la Justice – Sénégal) ▪ Ministère de l'intérieur (Sénégal), .
<p>Financements :</p>	<p>Prix de journée jeunes fixé par le Conseil Départemental 56</p>
<p>Autres financements :</p>	<p>Non</p>